

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 14 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY, Martine BENJAMAA, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA GERARD, Robert NATALE, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** Bernadette BAUMGARTNER, Bernard PATTAROZZI et Emmanuelle PY **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Virginie REY, et Jean Michel TALON

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Lionel ROY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Thierry MARCJAN à Christian RAYOT, Claude MONNIER à Emmanuelle PY, Florence PFHURTER à Jean-Louis HOTTLET, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS, et Jean-Michel TALON à Christian RAYOT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 ^{er} avril 2022	Le 1 ^{er} avril 2022	En exercice	50
		Présents	23
		Votants	29

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres présents, Bernadette BAUMGARTNER est désignée.

2022-03-18B – Budget Annexe UDD - Compte de gestion

Rapporteur : Christian RAYOT

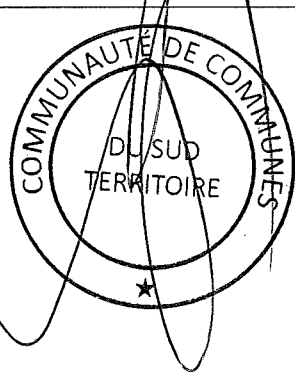
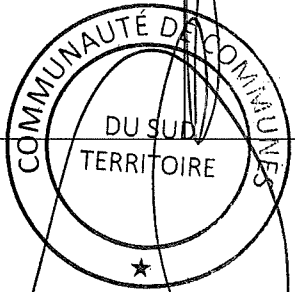
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2021

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter le compte de gestion du receveur relatif au budget annexe UDD pour l'exercice 2021 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MERCREDI 27 AVR. 2022</p>
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 090090

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT 2


ETABLISSEMENT : BUDGET ANNEXE UDD

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2021

60007 - BUDGET ANNEXE UDD

SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)		
Titres de recette émis (b)		
Réductions de titres (c)		
Recettes nettes (d = b - c)		
DEPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)		
Mandats émis (f)		
Annulations de mandats (g)		
Depenses nettes (h = f - g)		
RESULTAT DE L'EXERCICE		
(d - h) Excédent		
(h - d) Déficit		

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le 
ID : 090-249000241-20220414-2022_03_18B-BF



Résultats budgétaires de l'exercice

60007 - BUDGET ANNEXE UDD

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)			
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)			
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le




ID : 090-249000241-20220414-2022_03_18B-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

60007 - BUDGET ANNEXE UDD

Exercice 2021

RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal Investissement Fonctionnement				
TOTAL I				
II - Budgets des services à caractère administratif BUDGET ANNEXE UDD Investissement Fonctionnement				
Sous-Total				
TOTAL II				
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial				
TOTAL III				
TOTAL I + II + III				

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
 Reçu en préfecture le 27/04/2022
 Affiché le 
 ID : 090-249000241-20220414-2022_03_18B-BF

60007 - BUDGET ANNEXE UDD

Exercice 2021

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GALICHER-COEHARDE Christophe (1013849047-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A DDFIP DU TERRITOIRE-DE-BELFORT, le 22/03/2022

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **BUDGET ANNEXE UDD** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.


MEYER Cathy (1006086275-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A BELFORT 2, le 23/03/2022

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 14/04/2022 par l'organe délibérant.

RAYOT CHRISTIAN (crayoti-xt), President

A DELLE, le 25/04/2022

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le 
ID : 090-249000241-20220414-2022_03_18B-BF